Déclaration des performances
N°1935-112-FR

1. Code d'identification unique du produit type:

   paumelles à un axe selon EN 1935:2002/AC:2003

2. Description/famille de produit selon l'art 11 al. 4, OrPCon:

   Conception de la paumelles E8.01

3. Usage ou usages prévus par le constructeur du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable:

   La paumelles assure le mouvement durable et dans les règles d'ouverture et de fermeture de la porte, même en relation avec les éléments de fermeture de porte lorsque celle-ci est une porte coupe-feu ou coupe-fumée

4. Nom, raison sociale et dresse de contact du fabricant de la fermeture selon l'art 11 al. 5, OrPCon:

   ECO Schulte GmbH & Co. KG
   Iserlohner Landstraße 89
   58706 Menden / Allemagne

5. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V, OrPCon:

   Système 1

6. MPA NRW , porteur du numéro d'accréditation n°432, a procédé au contrôle de type conformément aux indications de EN 1935:2002/AC:2003, a évalué et contrôlé la constance des performances selon le Système 1 et a émis le Certificat de constance des performances UE 0432-CPR-00099-20.

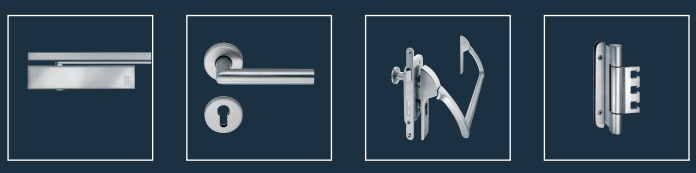

ECO **Schulte GmbH & Co. KG**
Iserlohner Landstraße 89 · D-58706 Menden
Fon +49 2373 9276-0 · Fax +49 2373 9276-40
info@eco-schulte.de · www.eco-schulte.de

7. Performance déclarée:

Spécification technique harmonisée: EN 1935:2002/AC:2003

Principales caractéristiques	Performance
Classification	
4.2 Classe d'utilisation	Classe 4: Utilisation très intensive
4.3 Durabilité	Classe 7: 200.000 Cycles
4.4 Poids de la porte test	Classe 5: 100 kg
4.5 Homologué pour portes coupe-feu et coupe-fumée	Classe 1: Homologué
4.6 Sécurité	Classe 1: Homologué
4.7 Résistance à la corrosion	Classe 0: Résistance à la corrosion non déterminée
4.8 Anti-cambriolage	Classe 0:Non Homologué
4.9 Classe de paumelles	Classe 12
Contrôle des marchandises dangereuses	
Les matériaux utilisés dans ce produit ne contiennent aucune marchandise dangereuse. Rien de plus n'est émis dans l'environnement que ce qui est autorisé dans n'importe quelle norme ou disposition européenne.	

8. Le produit décrit sous les numéros 1 et 2 satisfait aux performances listées sous le numéro 7.

Seul le fabricant est responsable de la rédaction de cette déclaration des performances conformément au numéro 4.

Tobias Schulte, directeur d'ECO Schulte GmbH & Co. KG
(Nom du signataire et fonction dans l'entreprise)

Menden, 15.02.2019

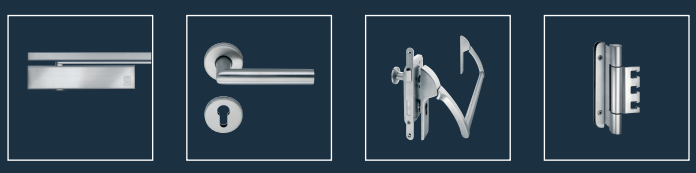

ECO **Schulte GmbH & Co. KG**
Iserlohner Landstraße 89 · D-58706 Menden
Fon +49 2373 9276-0 · Fax +49 2373 9276-40
info@eco-schulte.de · www.eco-schulte.de